RECENSEMENT DES BESOINS CONCOURS
TUTORIEL D'UTILISATION DE L'EXTRANET

CONNEXION

https://www.agirhe-concours.fr/index.aspx?aff=log&dpt=44

Le code habituel d'accès aux autres extranet du Centre de Gestion est utilisable pour le recensement (pour ceux en ayant expressément fait la demande).

Si vous ne disposez pas d'un code personnel (du type p.nom ou 44-pnom), vous devez impérativement demander la création d'un compte via le formulaire (à transmettre à comptes@cdg44.fr).

Si toutefois vous avez un code personnel du type cité mais que vous n'aviez pas demandé l'accès au recensement concours, alors n'hésitez pas à envoyer un mail à l'adresse comptes@cdg44.fr afin que l'accès vous soit donné).

RECENSEMENT DES BESOINS CONCOURS
TUTORIEL D'UTILISATION DE L'EXTRANET

SI VOUS N'AVEZ PAS DE POSTE À DÉCLARER

Vous devez tout de même répondre (notamment pour éviter de recevoir des relances.

Cliquer sur **Pas de poste à déclarer**

SI VOUS SOUHAITEZ DÉCLARER DES POSTES

Cliquer sur **+ Nouveau**

Les champs marqués d'une * sont obligatoires

Vous ave

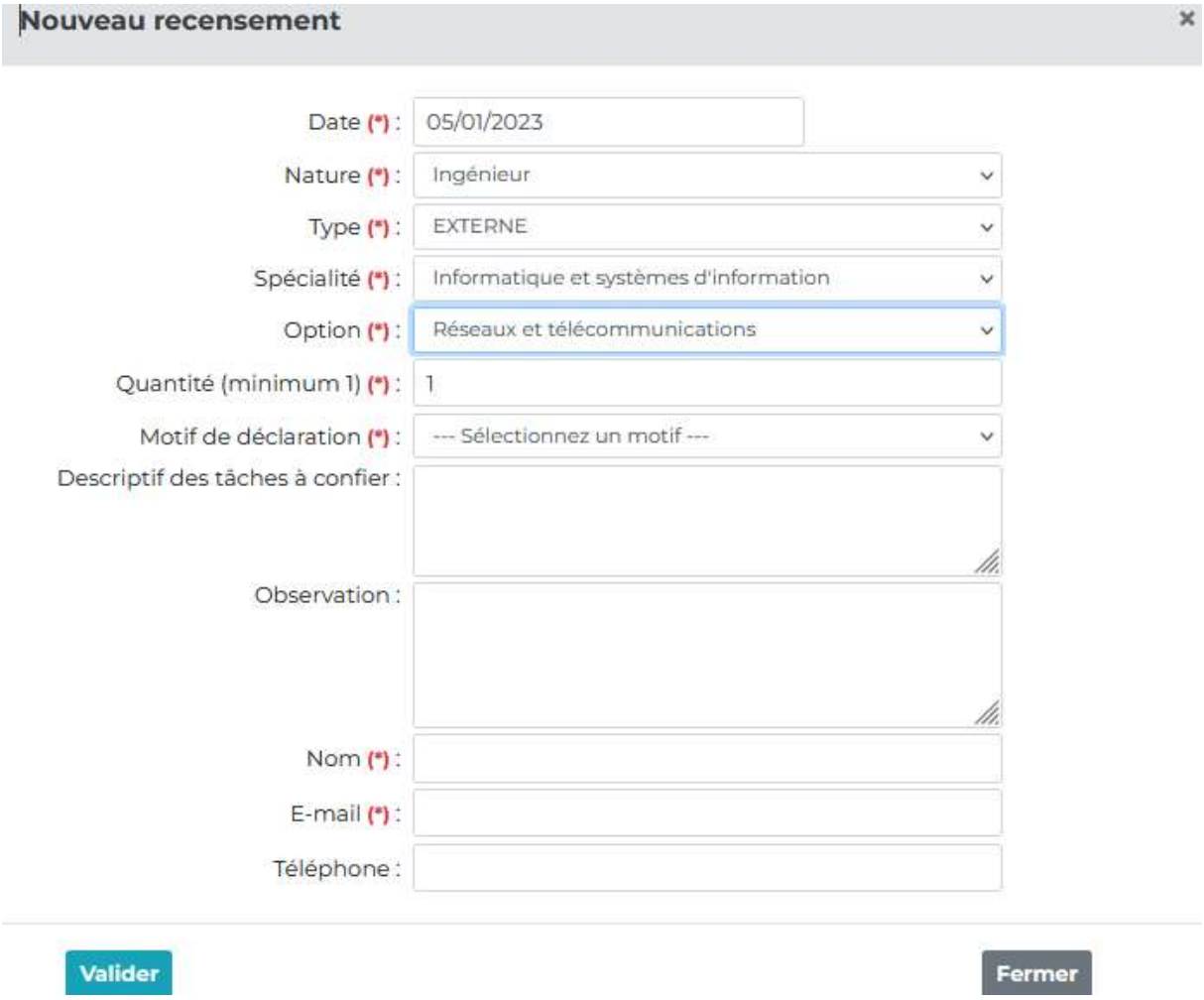

- Date : date du jour où vous faites la déclaration
- Nature : liste des concours ouverts au recensement
- Type : externe, interne ou 3ème voie
- Spécialité : le cas échéant
- Option ou discipline : le cas échéant
- Quantité : nombre de postes souhaité en fonction des critères sélectionnés précédemment
- Motif de déclaration : motif pour lequel vous déclarez des postes (départ en retraite, évolution de carrière, accès à la FPT d'un contractuel, création de poste)
- Descriptif des tâches : facultatif
- Observation : facultatif
- Nom : nom de la personne faisant la déclaration
- E-mail : adresse mail de la personne faisant la déclaration
- Téléphone : numéro de téléphone de la personne faisant la déclaration (facultatif)

Valider

Vous reviendrez systématiquement sur la page d'accueil et vous devrez cliquer sur + Nouveau pour effectuer une nouvelle déclaration.

En cas d'erreur, vous avez la possibilité de mettre à jour votre saisie en sélectionnant la ligne souhaitée et vous reviendrez sur la fenêtre de déclaration. Vous pouvez également supprimer une saisie en cliquant sur

ÉTAT

N — Le service concours n'a pas encore traité votre déclaration et elle n'est donc pas transférée

T — Le service concours a pris en compte votre déclaration et l'a transférée.

V — Le service concours a validé votre déclaration et celle-ci a été intégrée dans le nombre de postes à ouvrir au concours.